

Gestion de la biodiversité/ 8^e Congrès international des Rangers

Vers la création de l'association des Rangers africains

JM

Libreville/ Gabon

A l'issue des recommandations du 8^e congrès international des Rangers, mandat a été donné au Gabon d'organiser le premier congrès des rangers africains en 2018. Ce congrès aura pour objectif de créer l'association internationale des rangers africains et l'organisation de la journée internationale célébrée chaque 31 juillet.

LE 8^e congrès international des Rangers a tenu ses assises, dernièrement, au Rocky Mountains National Park, au Colorado aux Etats-Unis d'Amérique. L'objectif de cette rencontre était de réunir les gardes du monde entier et leur offrir la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences, de partager des expériences et



Photo : DR

Guy Sounguet saluant Jonathan Jarvis, le directeur du national Park service des USA, lors du 100^e anniversaire dudit parc. Photo de droite : Christian Mbina et Guy-Philippe Sounguet ont représenté le Gabon.

de créer des partenariats. Le Gabon était représenté par Christian Mbina et Guy-Philippe Sounguet de l'association des rangers du Gabon. Selon le secrétaire général des Rangers du Gabon, Guy Philippe Sounguet, pour la première participation du Gabon à cette rencontre internationale pour la gestion des aires

protégées, mandat a été donné à notre pays d'abriter en 2018, le premier congrès des Rangers africains et la création de l'association des rangers africains. " C'est une fierté et une opportunité pour notre pays d'être à l'avant-garde de la gestion de la biodiversité et des aires protégées. Outre, le secrétariat général des ran-



Photo : DR

gers en donnant le flambeau au Gabon d'organiser cet événement, a mis en exergue que l'Afrique est le continent le moins représentatif au sein de l'IRF alors que chaque pays dispose d'importantes aires protégées", a-t-il indiqué. On dénombre 8 associations affiliées à l'IRF dont un consortium de 9 pays ratta-

chés à l'association sud-africaine The Game Rangers' Association of Africa (GRAA). Pour y faire face, il conviendrait que des pays se mettent ensemble pour réaliser en commun des zones de travail qui seraient placés dans un cadre juridique et institutionnel sécurisant pour toutes les parties prenantes. Il s'agit du concept

de l'internationalisation qui permet de partager les risques entre les différents pays et partenaires concernés par une problématique spécifique d'intérêt régional ou continental. Bien que porteur d'espoir pour l'Afrique, ce concept tarde à se mettre en place et cause un préjudice pour le continent dans la prise de décision des Rangers au niveau de l'IRF.

Sur le plan institutionnel, chaque pays africain devra mettre en place une association des rangers ; les associations des rangers devraient se fédérer par zone à travers le continent : zones Afrique centrale, zone Afrique de l'Ouest, zone Afrique du Nord, zone Afrique australe et zone Afrique du Sud. De ce fait, Chaque association doit adhérer dans la fédération de sa zone. Les fédérations constituent et organisent l'Association Internationale des rangers africains.